

SHAUN E. FINN

AVOCAT

tél. 514 397-6899
courriel shaun.finn@bcf.ca

Adjointe

Hélène Charbonneau
tél. 514 397-6699 #3463
courriel helene.charbonneau@bcf.ca

MONTRÉAL
25e étage
1100, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 5C9
tél. 514 397-8500
télééc. 514 397-8515



SECTEURS DE PRATIQUE

- Litige
- Défense d'actions collectives
- Litige civil et commercial

ÉQUIPES STRATÉGIQUES

- Litige commercial
- Défense d'actions collectives

PROFIL

La version anglaise est disponible [ici](#).

Shaun Finn est un avocat du service montréalais du litige de BCF et coresponsable de l'équipe stratégique en défense d'actions collectives du cabinet. Sa pratique comprend des dossiers complexes en litige commercial et en actions collectives.

Après avoir été stagiaire et auxiliaire juridique à la Cour d'appel du Québec, Me Finn a plaqué au Tribunal administratif du Québec, à la Cour municipale, au Tribunal canadien du commerce extérieur, au tribunal d'arbitrage de l'ALÉNA, à la Cour supérieure du Québec, à la Cour d'appel du Québec, et à la Cour d'appel fédérale.

Dans le cadre de son travail en actions collectives, Me Finn a représenté des sociétés et institutions défenderesses dans les secteurs de la responsabilité de produits, des sinistres collectifs, de la protection des consommateurs, du respect de la vie privée et des valeurs mobilières.

Me Finn a été cité par divers tribunaux, dont la Cour supérieure du Québec, la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada. Il a été interviewé par *Le Devoir*, *Law Times*, *Investment Executive*, *National* et *Droit Inc.* pour faire valoir son point de vue sur les tendances en matière d'actions collectives.

Avant de se joindre à BCF en 2015, Me Finn était avocat-conseil dans un cabinet national où il a joué un rôle essentiel dans l'évaluation des demandes en actions collectives, l'élaboration de stratégies de défense et la préparation d'exposés, de procédures judiciaires et autres plaidoiries écrites et orales devant les tribunaux de première instance et d'appel.

Me Finn a écrit trois ouvrages portant sur les actions collectives :

- [L'action collective au Québec](#) (Montréal : Yvon Blais, 2016), une version révisée de *Recours singulier et collectif*.
- [Class Actions in Quebec: Notes for Non-Residents](#) (Montréal : Carswell, 2014)
- [Recours singulier et collectif : Redéfinir le recours collectif comme procédure particulière](#) (Montréal : Yvon Blais, 2011)

Me Finn est aussi l'éditeur et un auteur collaborateur des livres [The Quebec Class Action: A Roadmap](#) (Toronto, LexisNexis, 2016) et [Manuel de l'action collective](#) (Montréal, LexisNexis, 2017), deux guides faciles à utiliser conçus pour les gens d'affaires et les conseillers juridiques en entreprise.

Dans le cadre de sa pratique antérieure, Me Finn a participé à la rédaction de *Defending Class Actions in Canada* (2e et 3e éd.) et a publié plusieurs articles juridiques dans la *Revue du Barreau canadien*, la *Revue du Barreau*, la *Revue canadienne des recours collectifs*, la *Revue générale de droit*, *Développements récents*, *Class Action Defence Quarterly* et *La référence*.

Me Finn est chargé de cours à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université McGill où il enseigne sur les actions collectives et est un conférencier invité aux HEC Montréal et à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il a également animé des conférences, colloques et groupes de discussions sur les actions collectives au Québec et en Ontario.

Me Finn est titulaire d'un B.C.L. et d'un LL.B. de l'Université McGill, ainsi que d'un LL.M de l'Université Laval. Avant ses études en droit, il a obtenu un B.A en Société et culture occidentales au Collège d'études humanistes de l'Université Concordia, et a terminé des études de cycle supérieur en journalisme (Dip. Journ.) et en littérature anglaise (M.A.).

DIPLÔMES

Barreau du Québec (2004);

LL.M. (avec thèse), Université Laval (2011);

B.C.L., LL.B., Université McGill (2002);

M.A., Études anglaises (avec thèse), Université de Montréal (2001);

Diplôme d'études supérieures spécialisées en journalisme, Université Concordia (1998);

B.A., Société et culture occidentales, Collège d'études humanistes, Université Concordia (1997).

CONFÉRENCES

Me Finn a activement participé à des conférences, à des colloques et à des groupes de discussions sur les actions collectives, dont dernièrement :

- Agir comme modérateur d'un panel sur les actions collectives en valeurs mobilières dans le cadre du Colloque national sur les actions collectives, Montréal, 22-23 mars 2018 (avec Maîtres Shawn K. Faguy, Samy Elnebr et Éric Préfontaine);
- Une conférence à l'intention des juges de la Cour supérieure du Québec sur l'évolution des tendances en matière d'actions collectives donnée au Palais de justice de Montréal, le 9 mai 2017 (avec Me Mathieu Charest-Beaudry);
- Un groupe de discussion sur la loi en matière de protection de la vie privée lors du *14th National Symposium on Class Actions* tenu à Toronto, les 6 et 7 avril 2017 (avec Me Ted Charney);
- Les développements récents en matière d'actions collectives au Colloque national sur les actions collectives tenu à Montréal les 23 et 24 mars 2017 (avec Me Mathieu Charest-Beaudry);
- Une présentation sur la rédaction et la diffusion des avis d'actions collectives, événement de l'Association du Barreau canadien, Musée des beaux-arts de Montréal, le 23 novembre 2016;
- Une présentation sur l'état des actions collectives lors du lancement de L'Action collective au Québec à la Cour d'appel du Québec, Montréal, le 17 octobre 2017 (avec l'honorable Nicole Duval Hesler, juge en chef du Québec et Me André Ryan);
- Une présentation sur le recoupement entre les actions collectives et la stratégie d'affaires lors du lancement de *The Quebec Class Action: A Roadmap*, un guide simple d'utilisation pour les dirigeants et les juristes d'entreprise, Montréal, le 4 octobre 2016 (avec Caroline Beaudoin, Emmanuelle Demers, Annie Mathieu, Isabelle Landry, Marie-Christine Levasseur et André Ryan);
- Un groupe de discussion sur les arrêts de la Cour suprême du Canada dans les affaires *Infineon Technologies AG c. Option consommateurs* et *Vivendi Canada Inc. c. Dell'Aniello*, événement de l'Association du Barreau canadien, Montréal, le 29 janvier 2014 (avec MM. Daniel Belleau, Maxim Nasr et Yves Martineau).

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Me Finn a joué un rôle stratégique et juridique important auprès de ses clients, notamment en :

- représentant un ex-dirigeant et administrateur dans le cadre d'une action en matière de valeurs mobilières visant le marché secondaire;
- représentant un constructeur automobile majeur faisant l'objet d'une action collective fondée sur la Loi sur la concurrence;
- agissant pour une société pétrolière et gazière dans le contexte d'une procédure d'arbitrage intentée en vertu de l'ALENA;
- représentant un ex-dirigeant et administrateur dans le cadre d'une action collective multi-juridictionnelle en matière de valeurs mobilières;
- représentant un fabricant de produits médicaux dans un contexte d'actions collectives parallèles;
- agissant pour la plus grande compagnie d'appareils électroniques du monde dans plusieurs dossiers d'action collective, et ce, à toutes les étapes procédurales;
- représentant avec succès une société d'État, en première instance et en appel, visée par une action collective de 2,4 milliards \$;

- conseillant un fabricant de pesticides multinational dans le cadre d'un litige fondé sur la responsabilité du produit;
- représentant un fabricant de wagons-citernes à la suite du désastre ferroviaire de Lac-Mégantic;
- élaborant maintes représentations écrites pour une compagnie de tabac poursuivie dans une action collective de 27 milliards \$, une des plus importantes causes dans ce domaine;
- mettant en œuvre l'aspect québécois d'un règlement multi-juridictionnel lors d'une atteinte à la protection des données à l'échelle mondiale;
- représentant la plus grande entreprise de télécommunication du Canada dans des poursuites impliquant le piratage de signaux et la rémunération de distributeurs.

PUBLICATIONS

Parmi ses publications les plus récentes :

LIVRES

- Manuel de l'action collective (Montréal : LexisNexis, 2017) (éditeur et auteur collaborateur)
- Code de procédure civile annoté 2017-2018 (Montréal : LexisNexis, 2017) (auteur collaborateur)
- *The Quebec Class Action: A Roadmap* (Toronto: LexisNexis, 2016) (éditeur et auteur collaborateur)
- L'action collective au Québec (Montreal: Yvon Blais, 2016)
- L'Expertise, LegisPratique (Montreal: LexisNexis, 2016) (auteur collaborateur)
- Code de procédure civile annoté 2016-2017 (Montréal : LexisNexis, 2016) (auteur collaborateur)
- Code de procédure civile annoté 2015-2016 (Montréal : LexisNexis, 2015) (auteur collaborateur)
- Code de Procédure Civile Annoté 2014-2015 (Montreal: LexisNexis, 2014) (auteur collaborateur)
- *Class Actions in Quebec: Notes for Non-Residents* (Montreal: Carswell, 2014)
- Recours singulier et collectif. Redéfinir le recours collectif comme procédure particulière (Montreal: Yvon Blais, 2011)
- *Defending Class Actions in Canada* , 3rd ed. (Toronto: LexisNexis, 2011) (auteur collaborateur)
- *Defending Class Actions in Canada* , 2nd ed (Toronto: CCH, 2007) (auteur collaborateur)

ARTICLES ET BLOGUES

- « The Art of Reading Between the Lines: *Asselin v. Desjardins cabinets de services financiers inc.* », Class Action Defence Quarterly, mars 2018.
- « Class Actions in the "Mixed" Legal Systems of Québec and South Africa », La Revue, Barreau du Québec, Automne 2017 – Tome 76.
- « Commentaire sur la décision *Asselin c. Hitachi Ltd.* – L'intersection juridique entre les complots internationaux et l'action collective québécoise », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, avril 2018.
- « Commentaire sur la décision *Amaya inc. c. Derome* – Un émetteur assujéti ne doit pas aider un demandeur à relever le fardeau d'autorisation qu'impose l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, mars 2018.
- « Commentaire sur la décision *Garage Poirier & Poirier inc. c. FCA Canada inc.* – Fin du suspense: la Cour supérieure fait le point sur les demandes pour suspension en matière d'actions collectives », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, mars 2018.
- « Commentaire sur la décision *Beauchamp c. Procureure générale du Québec* – Comment lire entre les lignes d'une demande d'autorisation (et les plus récents enseignements de la Cour d'appel en matière d'action collective) », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, février 2018.
- « Commentaire sur la décision *Asselin c. Desjardins Cabinet de services financiers* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, janvier 2018.
- « Commentaire sur la décision *Option Consommateurs c. Meubles Léon ltée* – Peut-on « sauver les meubles » lorsqu'on est trouvé responsable de pratiques interdites en vertu de la Loi sur la protection du consommateur ? », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, décembre 2017.
- « Commentaire sur la décision *Canada (Procureur général) c. Thouin* – L'immunité de l'État en matière d'interrogatoire préalable: la Cour suprême se prononce », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, novembre 2017.
- « The Advent and Challenges of Copycat Class Actions: A North American

- Perspective », *Class Action Defence Quarterly* , septembre 2017.
- « Commentaire sur la décision *Masson c. Telus Mobilité – Le (sans-)fil d'Ariane* : comprendre le labyrinthe juridique des frais de résiliation en matière de télécommunications », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, juin 2017.
 - « Commentaire sur la décision *Baratto c. Merck Canada inc.* – L'analyse des critères d'autorisation n'est pas un exercice superficiel », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, juin 2017.
 - « Commentaire sur la décision *Badamshin c. Option Consommateurs – La Cour d'appel confirme que le premier à déposer une demande pour autorisation n'est pas forcément celui qui pilotera la procédure* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, mai 2017.
 - « Commentaire sur la décision *Choquette c. Air Canada – La juridiction de la Cour supérieure en tant que tribunal de droit commun et la preuve requise à l'étape de l'autorisation pour démontrer une cause défendable* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, mai 2017.
 - « Commentaire sur la décision *Baulne c. Bélanger – La responsabilité professionnelle comme fondement d'une action collective* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, avril 2017.
 - « *The Attenuation of Quebec's Authorization Analysis: Sibiga v. Fido Solutions Inc.* », *Class Action Defence Quarterly*, décembre 2016.
 - « *Class Actions as a Bridge Between Cultures of Dignity and Victimhood* », publié dans la *Revue canadienne des recours collectifs*, vol. 12, no. 1, 2016-2017.
 - « *The Clone Wars: North America's Expanding Class Action Market and the Challenge of Copycat Litigation* », *IBA North American Regional Forum newsletter*, septembre 2016.
 - « *Class Action Trends in Quebec and What They Mean for Your Business* », *Canadian Class Action Review*, vol. 11, No. 2, pp. 293-307, mars 2016.
 - « *CIBC v. Green: The Supreme Court Reaffirms the High Bar for Certifying Securities Class Actions* », *Class Action Defence Quarterly*, mars 2017.
 - « Les dommages punitifs comme arme de dissuasion massive : *Biondi c. Syndicats des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, janvier 2016.
 - « Commentaire sur les décisions *Sofio c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)* et *Zuckerman v. Target Corporation – La Cour d'appel précise les exigences à respecter pour autoriser un recours collectif fondé sur la perte ou le vol de renseignements personnels* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, janvier 2016 (en collaboration avec Marie-Christine Levasseur).
 - « Chronique- Comment concilier l'article 1 du nouveau Code de procédure civile avec l'action collective », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, décembre 2015.
 - « *Girard c. Vidéotron : les dommages punitifs en matière de recours collectifs* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, décembre 2015.
 - « *Once More Unto the Breach : How Privacy Rights and the Vulnerability of Data are Shaping Class Actions in Quebec* », *Class Action Defence Quarterly*, Butterworths, décembre 2015 (en collaboration avec Marie-Christine Levasseur).
 - « Chronique – La suprématie parlementaire et le droit à un procès juste et équitable : un (dés)équilibre précaire », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, décembre 2015 (en collaboration avec Geneviève Thériault-Lachance).
 - « *Ramacieri c. Bayer inc. – L'importance de démontrer le lien de causalité dès l'étape de l'autorisation d'un recours collectif* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, décembre 2015.
 - « Commentaire sur la décision *Imperial Tobacco Canada Ltd. c. Conseil québécois sur le tabac et la santé – La Cour d'appel précise l'opportunité de l'ordonnance exécutoire en matière de recours collectifs* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, novembre 2015 (en collaboration avec Geneviève Thériault-Lachance).
 - « Commentaire sur la décision *Marineau c. Bell Canada – Comment la prescription peut mettre fin à un recours collectif dès l'autorisation* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne La Référence, des Éditions Yvon Blais, novembre 2015 (en collaboration avec Geneviève Thériault-Lachance).
 - « *MÉDAC c. Société financière Manuvie : Les limites de la flexibilité procédurale en matière de preuve lors d'un recours collectif autorisé* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, octobre 2015.
 - « *Option Consommateurs c. Banque Nationale du Canada : Le «reliquat» et sa pertinence dans le cadre d'une entente visant à régler un recours collectif* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais.
 - Commentaire sur la décision *J.(J.) c. Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix – La Cour supérieure précise la notion de représentant adéquat du paragraphe 1003d) C.p.c. Repères*, Éditions Yvon Blais, octobre 2015.
 - « La suprématie parlementaire et la fragilité relative du concept de procès

équitable : La Cour d'appel remet les pendules à l'heure dans l'arrêt *Imperial Tobacco Canada Ltd. c. Québec* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, octobre 2015.

- « *Novo codex, nova lex? Quelques observations concernant le nouveau Code de procédure civile et le régime de recours collectifs* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, septembre 2015.
 - « *La prescription est un motif suffisant pour rejeter une requête en autorisation* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, septembre 2015.
 - « *Commentaire sur la décision Martel c. Kia Canada inc. – Qu'est-ce qu'un représentant adéquat en matière de recours collectifs?* », publié sur le service de recherche doctrinale en ligne *La Référence*, des Éditions Yvon Blais, septembre 2015. *Un compte est nécessaire pour lire cet article.*
 - « *Le sort du représentant «adéquat» en matière de recours collectif* », publié sur le blogue des Éditions Yvon Blais, septembre 2015.
-